



## **RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE SAINT-RAYMOND**

–LE 7 NOVEMBRE 2016–

---

Citoyennes et citoyens,  
Membres du conseil municipal,  
Mesdames,  
Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes, je vous dépose mon rapport sur la situation financière de la Ville de Saint-Raymond. Celui-ci traite des éléments suivants :

- 1- États financiers vérifiés de l'exercice 2015
- 2- Indicateurs préliminaires de l'exercice 2016
- 3- Dernier programme triennal d'immobilisations (2016-2017-2018)
- 4- Rémunération des élus municipaux
- 5- Orientations générales du budget 2017 et du prochain programme triennal d'immobilisations

## 1- États financiers vérifiés de l'exercice 2015

La firme comptable Bédard Guilbault inc. a déposé, le 1<sup>er</sup> avril 2016, le rapport financier 2015 de la Ville de Saint-Raymond dûment vérifié. Ce rapport est disponible dans son intégralité sur le site Internet de la Ville : **[www.villesaintraymond.com](http://www.villesaintraymond.com)**. Voici les grandes lignes tirées des états financiers exigés par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire :

### 1.1 Résultats 2015

<i>Revenus de fonctionnement</i> .....	16 170 063 \$
<i>Dépenses de fonctionnement avant amortissements</i> .....	14 424 513 \$
<i>Remboursement en capital de la dette</i> .....	827 889 \$

L'exercice financier s'est terminé avec un excédent de fonctionnement de 1 619 619 \$.

Une bonne partie de ce surplus provient de la vente du motel industriel et de trois terrains situés au parc industriel numéro 2. En effet, la vente de ces biens a généré des revenus non prévus de plus de 670 000 \$. De plus, des revenus plus élevés qu'anticipés provenant des nouvelles constructions et des rénovations combinés à une saine gestion des dépenses complètent l'explication de ce surplus.

## **1.2 Activités d'investissement 2015**

Au cours de l'exercice 2015, la Ville a réalisé des investissements en immobilisations de 3 355 889 \$. Parmi les principaux projets, on retrouve les suivants :

- Aménagement de jeux d'eau;
- Réaménagement des bureaux de l'hôtel de ville;
- Réfection des toitures de l'hôtel de ville et de l'aréna;
- Acquisition d'une nouvelle rétro-excavatrice;
- Travaux de réfection de plusieurs routes (rang Saguenay, chemin du Lac-Sept-Îles, rang Sainte-Croix).

## **1.3 Dette à long terme**

Le tableau suivant présente le solde de la dette à long terme non consolidée au 31 décembre 2015.

### **DETTE A LONG TERME**

	<b>2014</b>	<b>2015</b>
À la charge de l'ensemble des contribuables	10 643 884 \$	10 330 060 \$
À la charge d'une partie des contribuables (taxe de secteur)	1 328 743 \$	1 551 153 \$
Portion remboursable par le gouvernement	2 131 174 \$	1 537 021 \$
<b>TOTAL</b>	<b>14 103 801 \$</b>	<b>13 418 234 \$</b>
Financement en attente (encaissé en février 2016)		1 337 900 \$

## 2- Indicateurs préliminaires de l'exercice 2016

Bien que l'année financière ne soit pas terminée, les données préliminaires nous indiquent que les budgets alloués ont été respectés. La Ville a enregistré des revenus supplémentaires, et certaines dépenses budgétées ne se sont pas réalisées. Nos états financiers intérimaires et nos estimations nous indiquent donc que l'année 2016 se terminera par un surplus financier.

## 3- Dernier programme triennal d'immobilisations (2016-2017-2018) adopté en décembre 2015

Nous avons réalisé la majorité des projets annoncés pour 2016 :

### Travaux publics :

- Stabilisation des berges sur le côté nord de la rivière Sainte-Anne (secteur Mgr-Vachon);
- Réfection des systèmes d'aqueduc et d'égouts des rues André, Guyon, Dufresne, Moisan et du Jardinier;
- Nouvelles rues avec les services d'aqueduc et d'électricité, dans le parc industriel numéro 2 : rue des Forces et rue des Vétérans;
- Nouveau stationnement et entrée supplémentaire au centre Augustine-Plamondon;
- Réfection des routes suivantes :
  - rue Saint-Cyrille (entre Saint-Louis et Saint-Jacques)
  - rang Sainte-Croix (secteur du lac Thibault);
  - rang du Nord (secteur de M. Lucien Voyer);
  - chemin du Lac-Sept-Îles (entre la rue de la Coccinelle et la rue Belle-Rive);

- Remplacement d'une camionnette;
- Deuxième phase du remplacement de lumières au DEL pour l'éclairage des rues;
- Acquisition d'une benne chauffante pour l'asphalte;
- Remplacement du camion de service avec pompe pour nettoyage et dégel des conduites.

#### Loisirs et culture :

- Installation d'une nouvelle remontée mécanique (tapis) pour la pente-école du centre de ski;
- Installation de la nouvelle surface de « dek hockey »;
- Achat de nouveaux vélos pour les cours de « spinning »;
- Acquisition de modules de jeu au mont Laura-Plamondon ;
- Aménagement de modules de jeu sur la rue Saint-Alexis.

#### Mesures visant à diminuer l'apport de frasil au centre-ville et diminuer les risques d'inondation :

- Poursuite des recherches de solutions avec l'Université Laval, en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique;
- Installation d'estacades flottantes;
- Recherche d'eau dans la nappe souterraine pour injection d'eau dans la rivière Sainte-Anne;
- Obtention des certificats d'autorisation auprès du ministère de l'Environnement;
- Interventions sur le barrage de l'estacade pour favoriser le couvert de glace;
- Étude sur la vulnérabilité du milieu;

- Réalisation d'une étude d'opportunité : aménagement hydro-électrique de la chute Panet.

#### Autres projets réalisés en 2016 :

- Acquisition du terrain de la chapelle au lac Sept-Îles;
- Acquisition d'un camion avec minipompe pour le Service des incendies;
- Acquisition d'un véhicule tout-terrain, d'une motoneige et d'une remorque pour les sauvetages hors route;
- Acquisition d'un véhicule 4x4 pour les inspecteurs municipaux;
- Adoption d'un nouveau plan d'urbanisme et des règlements associés;
- Recherche et dépôt d'une demande de subvention pour une caserne et un garage municipal;
- Aide et services conseil aux résidants du lac Bison et du lac Cantin suite à la rupture du barrage en 2015;
- Conception du projet de la baie Vachon et consultation publique;
- Création du plan directeur du parc industriel numéro 2;
- Poursuite du projet d'électrification dans le rang Saguenay;
- Démarches et porte-parole du comité pour la sauvegarde des soins de santé dans Portneuf;
- Mise aux normes des installations septiques après la caractérisation au lac Sept-Îles;
- Signature de la convention collective 2016-2020 des employés municipaux;
- Réalisation des plans et devis pour la stabilisation des berges de la rivière Sainte-Anne dans le secteur de l'avenue Beaulieu.

#### 4- Rémunération des élus municipaux

En vertu de l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, je vous fournis toutes les informations concernant la rémunération et l'allocation de dépense des élus municipaux.

Pour l'année 2016, le poste de maire a commandé une rétribution de 37 100 \$ en plus d'une allocation de dépense de 18 600 \$. Le maire a également droit à une prestation d'environ 6 000 \$ par année de la MRC de Portneuf pour siéger à divers comités régionaux.

Pour leur travail, les conseillers municipaux ont reçu une rétribution annuelle de 12 400 \$ chacun en plus d'une allocation de dépense de 6 200 \$.

J'en profite pour mentionner l'excellente collaboration des élus qui ont répondu à l'appel lors des nombreuses réunions nécessitées par la multitude de décisions importantes à prendre par le conseil municipal. Les conseillers municipaux sont :

Poste numéro 1 : Étienne Beaumont

Poste numéro 2 : Bernard Ayotte

Poste numéro 3 : Benoit Voyer

Poste numéro 4 : Guillaume Jobin

Poste numéro 5 : Réjeanne Julien

Poste numéro 6 : Fernand Lirette

Les services aux citoyens d'une grande ville comme Saint-Raymond reposent également sur les épaules de tout le personnel de l'organisation. Je tiens donc à remercier tous les employés qui mettent

des efforts et du cœur dans leur travail dans le but de satisfaire les nombreuses demandes des citoyens.

## **5- Orientations générales du budget 2017 et du prochain programme triennal d'immobilisations (2017-2018-2019)**

L'année 2017 sera marquée par les festivités du 175<sup>e</sup> anniversaire de la ville de Saint-Raymond et par les élections municipales, qui auront lieu le 5 novembre 2017.

Même si plus de deux ans se sont écoulés depuis l'importante inondation de 2014, le comité rivière, les recherches et les études des experts de l'Université Laval sont toujours au cœur des préoccupations de la direction et des élus de la Ville de Saint-Raymond.

Bien que Saint-Raymond soit la ville qui a connu le plus grand nombre de constructions neuves de toute la MRC de Portneuf en 2015 et 2016, les efforts seront maintenus pour soutenir une offre de terrains intéressante et diversifiée dans le périmètre urbain, soit des terrains desservis par les services d'aqueduc et d'égouts de la Ville. Nous travaillerons également au dézonage de certains secteurs ruraux pour répondre à la demande des gens qui veulent s'installer à Saint-Raymond.

Le développement économique est un axe important que la Ville désire poursuivre en collaboration avec la Corporation de développement de Saint-Raymond et les intervenants du milieu.



Le développement de notre parc industriel demeure une priorité pour la Ville. Nous devons procéder à l'étude de conception du plan d'aménagement du parc numéro 2 afin d'en exploiter une portion pour des entreprises à grand gabarit.

La Ville de Saint-Raymond, en collaboration avec Tourisme Saint-Raymond, poursuivra le développement de deux importants produits d'appel que sont le vélo de montagne, avec la Vallée Bras-du-Nord, et la motoneige.

Pour répondre aux nombreuses demandes de construction de chalets et de résidences pour les utilisateurs de la vallée Bras-du-Nord, pour satisfaire les résidents actuels de ce secteur et pour les besoins de l'accueil Shannahan de la Coopérative de solidarité de la vallée Bras-du-Nord, la Ville procédera, en 2017, à l'électrification de 8 kilomètres dans le rang Saguenay.

Au niveau de certains immeubles de la Ville comme la caserne du Service des incendies et le garage municipal, nous poursuivrons les projets de relocalisation avec l'aide des subventions des divers paliers du gouvernement.

Vous trouverez ci-dessous quelques orientations et projets prévus pour la prochaine année.

Mesures visant à diminuer l'apport de frasil au centre-ville et à réduire les risques d'inondation :

- Poursuite des études et des interventions avec l'Université Laval et le ministère de la Sécurité publique;
- Installation de seuils enrochés dans la rivière;

- Mise en place d'un système d'alerte précoce dans les 5 stations de surveillance de la rivière Sainte-Anne;
- Recherche d'installations mécaniques pour briser le couvert de glace;
- Analyse des solutions reliées à l'opération du barrage de la chute Panet;
- Stabilisation des berges dans le secteur de l'avenue Beaulieu.

#### Administration générale :

- Réalisation d'un stationnement sur les terrains de la chapelle du lac Sept-Îles;
- Poursuite d'appuis au Camp Portneuf et à la maison Plamondon;
- Poursuite des démarches pour un projet de bibliothèque;
- Remplacement des affiches aux entrées de la ville;
- Poursuite des démarches pour la sauvegarde des soins de santé dans Portneuf;
- Poursuite des efforts pour assurer le bouclage des sentiers de motoneige et de VTT à Saint-Raymond.

#### Service des travaux publics :

- Remplacement du mur de soutènement de la côte Joyeuse;
- Réfection des trottoirs au centre-ville;
- Réfection de certains tronçons de route et asphaltage de chaussées :
  - Portion de la route du Domaine;
  - Portion du chemin de la Traverse;
  - Portion de la route Corcoran;
  - Portion du chemin Bourg-Louis;
  - Portion du rang Saguenay;

- Portions du rang Notre-Dame;
- Portion du rang Saint-Mathias.
- Mise en place d'un programme d'évaluation de tout le réseau routier;
- Aménagement de la rue de la baie Vachon;
- Installation et conception des réseaux d'aqueduc et d'égouts sur l'avenue de l'Aqueduc.

Service d'urbanisme :

- Mise en application des recommandations résultant de la caractérisation des installations de traitement des eaux usées autour du lac Sept-Îles;
- Mise en place d'une réglementation pour le contrôle de l'utilisation des bateaux sur le lac Sept-Îles;
- Réalisation de la zone de conservation de la baie Vachon afin de protéger le milieu humide.

Service des loisirs et de la culture :

- Changement du système de réfrigération et des baies vitrées de l'aréna;
- Réfection des terrains de tennis, si les ressources financières le permettent;
- Soutien au comité organisateur des activités du 175<sup>e</sup> anniversaire de Saint-Raymond.

Des actions sont également à prévoir concernant les parcs industriels en 2017 :

- Conception de plans et devis pour les infrastructures et conception d'un plan d'aménagement du parc industriel numéro 2 et recherche de financement;
- Analyse de la construction d'une bâtisse dans le parc industriel numéro 2 pouvant servir de motel industriel.

Tous ces projets complets et détaillés seront présentés lors du dépôt du budget, à la séance du conseil municipal du 12 décembre 2016.

Mon rapport est accompagné de la liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$, conclus depuis le dépôt du rapport 2015, et de la liste des contrats de plus de 2 000 \$, conclus au cours de cette même période avec un même cocontractant, lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000 \$.

Ce rapport sera disponible dès le 8 novembre 2016 sur le site Internet de la Ville de Saint-Raymond, [www.villesaintraymond.com](http://www.villesaintraymond.com) et sera publié dans le journal municipal *La Force de l'information* insérée dans *Le Martinet* du mardi 15 novembre 2016.

Daniel Dion, maire